

Vaud Vendredi 16 mai 2014

## Nils Soguel: «Une réduction sensible de la charge fiscale de la classe moyenne reste peu réalisable»

Par Propos recueillis par M. Da.

Pour le professeur de l'Institut de hautes études en administration publique de l'Université de Lausanne, «il n'est pas judicieux de se demander si les contribuables en ont pour leur argent»

Le Temps: Est-il pertinent de se demander si la classe moyenne bénéficie de prestations à la hauteur de sa contribution fiscale au financement de l'Etat?

Nils Soguel: De plus en plus, l'Etat est considéré comme un fournisseur de prestations. A l'image d'un commerce de détail. En réalité, nous ne pouvons pas attendre de l'Etat la même chose que du privé. L'école, la santé, le social ou la sécurité contribuent au bien-être des individus, certes. Mais c'est l'intérêt commun qui guide l'action des collectivités publiques. Donc, il n'est pas judicieux de se demander si la classe moyenne «en a pour son argent».

- Toutefois, ce sont ces contribuables qui supportent l'essentiel de l'effort.

- Oui. D'abord, parce que leur effectif est le plus important. Ensuite, ils sont très sollicités au moyen d'une forte progressivité des barèmes fiscaux. Ceci est d'ailleurs possible en raison de leur mobilité plus faible que celle des plus aisés, qui peuvent plus facilement changer de domicile afin d'échapper à des taxations trop lourdes à leurs yeux. La fiscalité est moins une question technique que politique. Elle est en relation avec ce que les citoyens sont prêts à payer. L'architecture de la fiscalité est le fruit d'ajustements successifs. Les grandes réformes, en revanche, découlent plutôt de pressions extérieures. Comme c'est le cas de l'imposition des entreprises en train de se réaliser à cause de l'Union européenne.

- Dans le contexte actuel, est-il nécessaire de modifier la fiscalité des personnes physiques?

- La réponse, encore une fois, est politique. Le clientélisme est fondamental pour comprendre l'intérêt des partis à lancer des propositions favorisant l'un ou l'autre des groupes du corps électoral. La complexité actuelle de la fiscalité trouve son origine dans la sédimentation des mesures destinées à modérer la progressivité de l'impôt sur l'une ou l'autre des catégories d'électeurs. Les couches se rajoutent aux couches. Pour qu'une réforme se réalise, il faudrait un glissement de terrain, improbable en Suisse.

- Si l'on voulait sérieusement soulager la classe moyenne, ne faudrait-il pas simplifier ce système?

- Oui. Ce serait déjà un pas. Il faudrait parvenir à supprimer certaines déductions tout en abaissant les taux d'imposition. On pourrait imaginer réduire la complexité des barèmes. Le passage à un régime de taxation proportionnelle, le même taux pour tout le monde avec une exonération pour les bas revenus, serait un grand pas, mais politiquement délicat et risqué. Chaque fois que l'on touche aux lois fiscales, le référendum menace, sans parler de la sanction électorale. Autrement dit, une réduction sensible de la charge fiscale de la classe moyenne reste un souhait peu réalisable .

